

# Les travaux d'assainissement vont commencer début avril - Viessoix

Ouest France | 01.04.2011



La municipalité a convié toutes les personnes qui habitent le bourg à une réunion publique pour leur expliquer le déroulement des travaux d'assainissement collectif.

## Station d'épuration

Cette réunion a été animée par Arnaud de Lagrange, du cabinet Saunier & associés. Il a expliqué ce qu'est une station d'épuration avec filtre à roseaux et a présenté les travaux dans le bourg qui seront importants et qui débutent au mois d'avril. Tous les habitants seront contactés par la société qui effectue les travaux pour savoir où mettre la boîte de branchement à la limite entre le domaine public et le domaine privé.

## Factures

Beaucoup de questions ont été posées, par la centaine de personnes venues s'informer. Après les travaux, l'autre point qui a posé problèmes est la nouvelle facture suite au raccordement. Yves Cordon, président du syndicat des Bruyères, a tenté d'expliquer la facture que recevront les usagers habitant le bourg et étant raccordés à l'assainissement collectif.

Ils auront comme actuellement, l'abonnement de 31,50 € et la consommation d'eau 1,10 € par m<sup>3</sup>, puis pour l'assainissement ; l'abonnement de 39 € et les eaux usées (c'est égal à la consommation d'eau propre arrivée dans la maison) 1,30 € par m<sup>3</sup> ; la redevance pollution 0,32 € par m<sup>3</sup> et la redevance modernisation des réseaux 0,30 € par m<sup>3</sup>. Enfin, les quatre premiers semestres : 187,50 € de taxe de raccordement pour les propriétaires.

Les factures d'eau seront plus que doublées et ceci a fait grincer quelques dents. Les habitants du bourg ont deux ans pour se mettre en conformité. Patrick Poupion, maire de la commune a conclu ainsi : « *Le bourg mérite cet assainissement, il faut passer par là.* »